



MAIRIE DE MORNAC
1, Allée des Sports
16600 MORNAC
Tél. : 05 45 65 77 82
Fax : 05 45 65 56 49
E-mail : mairie@mornac.fr
Site : www.mornac.fr

DEMANDE DE SUBVENTION

ANNÉE 2024

Première demande

Renouvellement

(Cocher la case qui convient)

Montant demandé :

Nom de l'association :

Numéro de Siret (obligatoire) :

Année de création :

Adresse du siège social :

.....

Tél. : Fax :

E-mail :

Site internet :

Nom du correspondant (pouvant être communiqué au public) :

Adresse :

.....

Tél. :

Nature juridique : (**joindre les statuts**).....

.....

But de l'organisme et activités :

.....

.....

.....

Président :	Vice-président :
Secrétaire :	Trésorier :
Personne à contacter dans le cadre de l'instruction de ce dossier :	
Nom :	
Tél. :	

Prévisions d'affectation de la subvention

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES DEVANT ETRE OBLIGATOIREMENT JOINTES A LA PRESENTE DEMANDE

- Rapport moral ou compte rendu de l'activité de l'année en cours
- Bilan et compte d'exploitation du dernier exercice clos (visé par le trésorier et le président)
- Budget prévisionnel pour le prochain exercice
- Relevé d'identité bancaire
- Relevé d'épargne bancaire

Pour les premières demandes, il convient d'y adjoindre :

- Statuts (datés et signés) de l'organisme demandeur
- Liste des membres du conseil d'administration

NB : tout changement statutaire de l'association doit être signalé au service instructeur, avec transmission des nouveaux statuts.

LES DOSSIERS IMCOMPLETS NE SERONT PAS TRAITES

ATTESTATION :

Je soussigné(e),, président(e) de l'association, certifie l'exactitude des renseignements qui figurent dans la présente demande, engage l'association à satisfaire aux contrôles réglementaires découlant de l'attribution éventuelle d'une subvention (notamment à fournir la justification de l'emploi des fonds accordés, par l'envoi en fin d'exercice du compte rendu financier), et à tenir à la disposition des fonctionnaires qualifiés tous livres et pièces comptables.

Renseignements certifiés conformes à la situation constatée.

Fait à

Le.....

Le président de l'association

Signature